



N°F0413
 contact@ffsp.fr
 Visa 2025.132.71.J

ORGANISÉE PAR L'INTERSOCIÉTÉS

40^{ème} Marche

Renseignements :



populaire

Dimanche

17 Août 2025

Saint Vincent

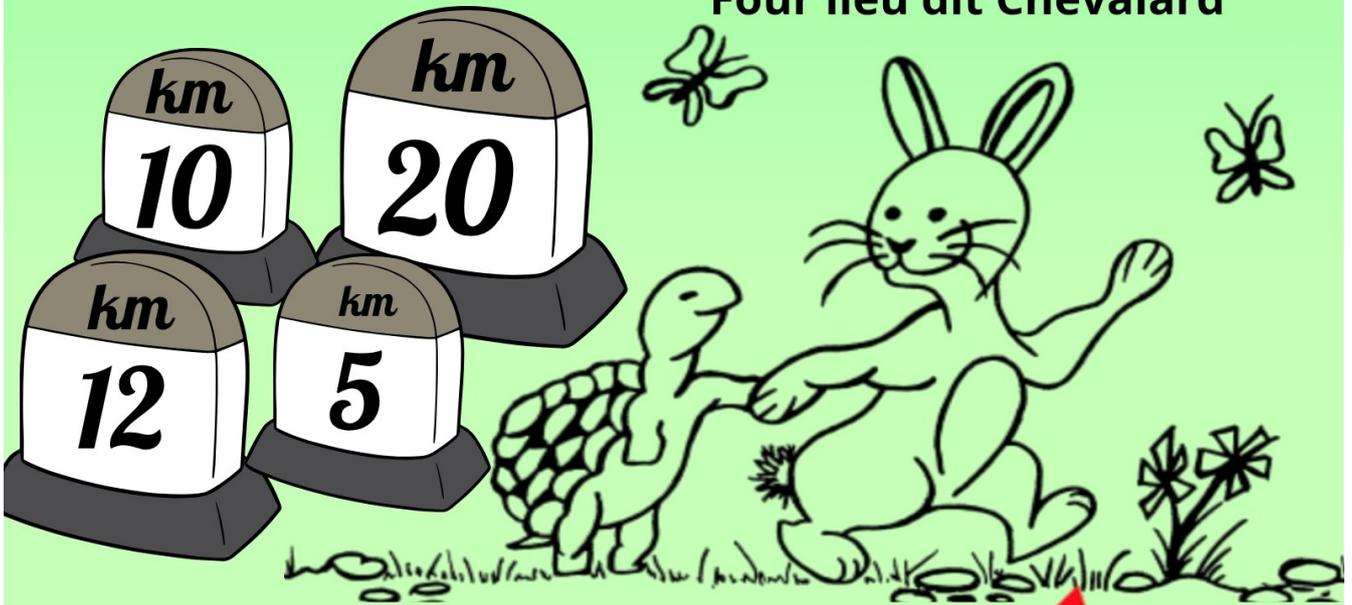
Bragny

71430, Saône et Loire-France

Restauration midi et soir

Départ de la la Canillotte

Four lieu dit Chevalard



Partenaires de la FFSP



Crédit Mutuel



Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

**Départ et arrivée : « La Canillotte »,
1158 route de Digoïn 71430 SAINT-VINCENT-BRAGNY**

Horaires :

Départ de 8h à 15h pour les 5 ,10 et 12 km.

Départ de 8h à 13h pour le 20 km. Arrivée limitée à 18 heures.

Participation :

Tous sans exception et sans limite d'âge. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés. Les chiens seront tenus en laisse.

Parcours :

Parcours adapté de 5, 10, 12 et 20 km. Sur itinéraire fléché et balisé, sans difficultés particulières.

Inscriptions :

Sur place.

Cotisation de participation :

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€ pour les inscriptions individuelles et 6€ pour les inscriptions en famille. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Assurance :

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement :

Une boisson et un régénérant solide seront offerts à chaque point de contrôle.

Vous pourrez également vous restaurer à midi sur le stand « four » et le soir à la Canillotte.

Pour information, les distances à parcourir entre le départ et le stand « four » sont les suivantes :

- parcours 10 km : 3,8 km à parcourir avant le four ;
- parcours 12 km : 4,6 km à parcourir avant le four ;
- parcours 20 km : 12,5 km à parcourir avant le four.

Récompenses :

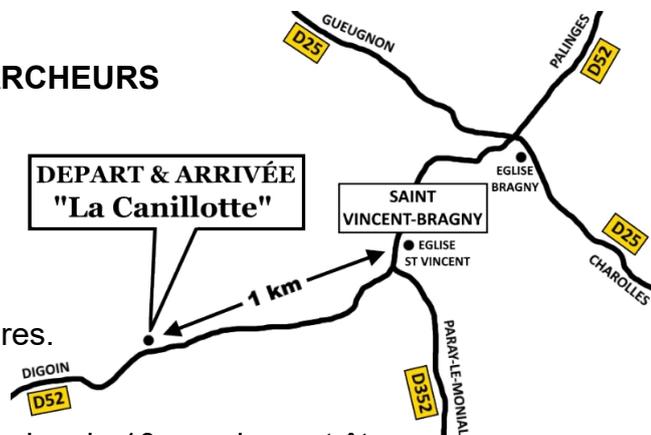
À 19h00, à la salle des Fêtes.

Secourisme :

Premiers secours assurés par l'association

Urgence : 112

Référente sécurité : BOUDJADJA Inès : 06.35.26.10.68



IL EST INTERDIT DE FUMER OU D'ALLUMER DES FEUX SUR LE PARCOURS.

Il est recommandé de ne pas quitter les chemins fléchés. La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

Renseignements :

Alexandre ALMEIDA – 71430 Saint VINCENT-BRAGNY Tél. 06 76 59 22 35

intersocietes.svb@gmail.com